

Fiche d'inscription au RESTAURANT SCOLAIRE

L'ENFANT (à remplir pour chaque enfant qui déjeunera à la cantine de Trévou, même occasionnellement)

NOM : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Adresse complète : _____

Adresse complète du 2^{ème} parent si différente : _____**LA FAMILLE** (ou le représentant légal)

Nom et Prénom de la MÈRE _____ Numéro de téléphone de la Mère : _____

Adresse électronique de la mère: _____

Nom et Prénom du PÈRE _____ Numéro de téléphone du Père : _____

Adresse électronique du père : _____

Il est demandé (souhaité) d'indiquer un numéro de téléphone d'une ou des personnes à contacter en cas d'urgence en plus des parents pour le cas où les parents ne seraient pas joignables à l'heure des repas :

Nom, Prénom, N° tél d'une 1^{ère} personne à contacter en cas d'urgence : _____Nom, Prénom, N° tél d'une 2^{ème} personne à contacter en cas d'urgence : _____**INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE (Cantine) de TRÉVOU :**Votre enfant fréquentera la cantine scolaire : **oui** **non** (Entourez votre réponse)**Fréquentation régulière :**

À compter du 4 septembre 2017

Cochez les jours où votre enfant prendra son repas à la cantine :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI

Ce tableau est à compléter à titre indicatif afin de prévoir les quantités de marchandises à acheter. Chaque matin les enseignants de chaque école préviennent la cantine de l'effectif exact d'élèves convives du jour.

Fréquentation exceptionnelle :En cas de besoins de ce service de manière exceptionnelle la famille préviendra le service de la cantine, au moins 8 jours à l'avance (dans la mesure du possible) en appelant au 02.96.23.71.92 ou par mail à mairie.trevou.treguignec@gmail.com**CONSTRAINTES ALIMENTAIRES POUR RAISON(S) MÉDICALE(S) : PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :**

Des contraintes alimentaires peuvent exister. Ne sont pris en compte que les cas signalés par le biais d'un protocole d'accord ou d'un projet d'accueil individualisé avec production d'un certificat médical d'un médecin spécialiste (ex : allergologue pour les allergies alimentaires).

Il existe des contraintes alimentaires (médicales): **oui** **non** (entourez la réponse)**RÈGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC**

Un règlement est remis à chaque famille qui prendra soin d'échanger avec les enfants afin que ceux-ci se comportent bien pendant le service en respectant la nourriture mais aussi le personnel mis à leur disposition pour le repas.

Je soussigné (e) Madame ou Monsieur, atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2017/2018.

Fait à Trévou-Tréguignec, le

Signature des parents :